

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-0627 du 13/02/2023

Arrêté du 27 janvier 2023

ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement d'administrateurs des Finances publiques dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie.

Date d'application : 1^{er} semestre 2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 1^{ÈRE} CATÉGORIE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 1^{ÈRE} CATÉGORIE**



ARRÊTÉ

portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie d'administrateurs
des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable
au ministère de l'économie, des Finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs
des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale
des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois
de chef de service comptable au ministère de l'économie, des Finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable
publique ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2022 relatif au classement des postes comptables et d'emplois de chef
de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier

M. Thierry TENAILLEAU, administrateur des Finances publiques, 5^{ème} échelon, chef de pôle à la Direction
départementale des Finances publiques du Calvados, est détaché dans l'emploi de chef de service comptable
de 1^{ère} catégorie et affecté en qualité de responsable du service des impôts des particuliers de Caen Nord
(Calvados) à compter du 1^{er} mars 2023.

Article 2

Mme Frédérique COLIN, administratrice des Finances publiques, 5^{ème} échelon, directrice-adjointe à la Direction
régionale des Finances publiques de la Martinique, est détachée dans l'emploi de chef de service comptable
de 1^{ère} catégorie et affectée en qualité de responsable du service des impôts des entreprises de Nogent-sur-Marne
(Val-de-Marne) à compter du 1^{er} avril 2023.

Article 3

M. Didier PACAUD, administrateur des Finances publiques, 4^{ème} échelon, affecté dans les services centraux
de la Direction générale des Finances publiques, est détaché dans l'emploi de chef de service comptable
de 1^{ère} catégorie et affecté en qualité de responsable du service de gestion comptable de Créteil (Val-de-Marne)
à compter du 1^{er} mars 2023.

Article 4

Les intéressés disposent d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administratif, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 27 JANVIER 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2ÈME GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756